

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DE LA GESTION  
BUDGETAIRE 2026**

**1.** Le Directeur Général de l'APEC agissant au nom et pour le compte de son Etablissement Public désigné par le terme « autorité contractante » exécute au titre de la gestion budgétaire 2026, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel public à la concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes :

**A. PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Néant

**B. FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES COURANTS**

Néant

**C. MARCHES DE BIENS ET EQUIPEMENT**

Néant

**D. MARCHES DE TRAVAUX**

Néant

**2.** Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Personne Responsable des Marchés de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire à Ouagadougou.

La Personne Responsable des Marchés

**P. Hénoc SIBONE**